

Un nouveau contrat social pour la reprise et la résilience – Les succès des syndicats Mars 2020

TUC Royaume-Uni

- Subvention salariale / dialogue social – À la suite de discussions intenses avec le TUC et des groupes d'entreprises, le ministre des Finances (Chancellor) a annoncé la mise en place d'un plan de préservation des emplois face au coronavirus qui prévoit que le **gouvernement paie 80 % des salaires des employés** qui auraient autrement été licenciés à cause de la pandémie; la somme est plafonnée à 2500 livres sterling par mois.
- Subvention salariale / dialogue social – Le TUC a plaidé en faveur de la mise en place d'un plan similaire pour soutenir les travailleurs indépendants en publiant un nouveau rapport et en poursuivant des discussions urgentes avec le ministère des Finances (Treasury), dont une table ronde avec des syndicats représentant des travailleurs indépendants. Peu après, le gouvernement a annoncé la création du programme de soutien au revenu des travailleurs indépendants qui prévoit la couverture de 80 % des revenus des travailleurs indépendants les moins bien rémunérés. À la fin du mois de juin 2020, les **salaires de 9,3 millions de travailleurs étaient payés grâce au plan de préservation des emplois** et **2,6 millions d'autres personnes avaient bénéficié d'aides par l'intermédiaire du programme pour les travailleurs indépendants**.
- Dialogue social – Le TUC et d'autres syndicats ont continué **de dialoguer avec les autorités** alors que le programme de préservation des emplois était en cours et d'importantes améliorations ont été apportées à son fonctionnement.
- Protection sociale – Le TUC a dénoncé trois problèmes liés aux indemnités de maladie : il faut attendre trois jours pour en bénéficier, deux millions de personnes ne peuvent y prétendre parce que leurs revenus ne sont pas assez élevés et l'indemnité est fixée à 96 livres sterling par semaine, soit un cinquième des revenus hebdomadaires moyens. En mars 2020, le gouvernement a annoncé que les **personnes qui s'isolent délibérément à cause de la COVID-19 recevraient des indemnités dès le premier jour**.
- Dialogue social / sécurité et santé – Le TUC a obtenu des **améliorations aux directives du gouvernement relatives au retour au travail**, dont la demande faite aux employeurs de consulter les syndicats et les travailleurs. Des syndicats étaient représentés dans différents groupes de travail sectoriels mis en place pour rédiger des lignes directrices relatives à des pratiques de travail sûres.